

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1967)
Heft: 68

Artikel: Sur le terrain adverse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029119>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public 68

J.A. Lausanne

Bi-mensuel romand
N° 68 23 février 1967 Quatrième année

Rédacteur responsable : André Gavillet
Le numéro : 70 centimes
Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs
Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro
ont collaboré :

Ruth Dreifuss
André Gavillet
Henri Galland
Jean-Jacques Leu
Jacques Morier-Genoud
Marx Lévy
Christian Ogay
C.-F. Pochon

Le N° 69 sortira de presse le jeudi 16 mars 1967

Sur le terrain adverse

Lorsque nous avons présenté la raison d'être d'un programme minimum de réformes, qui devraient être mises en chantier par les Chambres, lors de la prochaine législature, nous nous sommes dits pressés d'intervenir. Dès le printemps, les prises de positions prendront tournure électorale. Le temps des débats préparatoires sera passé. Or le délai est presque échu. Il sera donc, bientôt, intéressant de décrire les cheminements de cette proposition et ce qu'elle nous a appris sur la vie politique suisse. Dans un prochain numéro, nous présenterons le bilan de cette expérience instructive. Mais nous avons parlé d'un programme en trois chapitres : la politique fiscale, la politique européenne, la politique économique. Nous avons développé les deux premiers points. Le dernier reste en suspens.

Nous l'abordons aujourd'hui sous un autre angle. Les deux articles que MM. Tille et Suter ont rédigé, à notre demande, servent d'introduction à cette discussion. Elle n'a plus qu'un lointain rapport avec les problèmes parlementaires. Pourquoi ce changement d'optique ?

Le catalogue

Nous aurions pu, certes, ressortir le catalogue des revendications légitimes. On y aurait trouvé la nécessité pour les pouvoirs publics de développer l'équipement du pays, de favoriser la croissance par ses propres investissements. Auraient surgi les mots inévitables d'infrastructure, de recherche, d'université, d'enseignement, de planification, d'aménagement du territoire. Ce sont des mots-clés, nous n'allons pas y renoncer parce que depuis longtemps nous égrenons ce chapelet. Mais tout cela est inclus dans la réforme des finances, dans la préparation au choix européen; inutile de se répéter. Un seul point mérite, à la lueur de l'actualité, un bref commentaire : celui de l'intensification de la concurrence, de la lutte contre les cartels et les ententes abusives.

Parce que les organisations ouvrières ont lutté dès leur origine contre la concurrence que le patronat prétendait faire jouer entre des travailleurs inorganisés, en surnombre, obligés pour vivre d'accepter une sous-enchère des salaires, on croit découvrir, aujourd'hui, une contradiction doctrinale quand la gauche lutte contre les accords qui rendent possibles des prix surfaites. A entendre ces censeurs, la vieille tradition de lutte qui a permis de triompher de l'exploitation des travailleurs devrait empêcher que soit critiquée l'exploitation des consommateurs, qui remet en cause les améliorations du salaire réel. Belle logique !

Il n'est pas du tout paradoxal d'affirmer qu'une concurrence serrée est nécessaire à l'efficacité de mesures prises pour orienter ou corriger l'économie de marché.

Ainsi, à propos de la petite note de D.P. 67 où nous disions qu'un impôt frappant la publicité (1,3 milliard de dépenses publicitaires par an) permettrait largement de financer de nombreuses activités culturelles, un lecteur nous fit remarquer que cette taxe renchérirait encore cette publicité et serait en fin de compte payée par le consommateur. Pas nécessairement ! Mais à la condition qu'une concurrence véritable pénalise les entreprises les moins efficaces et les empêche de transmettre automatiquement à leurs clients toute charge nouvelle.

Ce point particulier n'exige pas de plus longs développements. Mais revenons à notre catalogue et aux problèmes économiques.

Les trois forces

La bourgeoisie industrielle et financière suisse est puissante, mais surtout bien intégrée au pays, étroitement regroupée. En face d'elle, quel contrepoids ? L'Etat (on retrouve le problème fiscal et le catalogue); et quoi encore ?

Autrefois, la première phrase du premier livre du catéchumène de gauche enseignait les trois voies de la mise en échec du capitalisme : coopération,

syndicalisme, socialisme. Aujourd'hui encore ces trois mots sont la raison sociale du Labour Party. Aucun d'eux n'est démonétisé. Bien au contraire.

Au moment où l'évolution économique accélérée exige que se regroupent toutes les forces, c'est une chance réelle qu'existe en Suisse un syndicalisme puissant et un secteur coopératif (dans lequel nous englobons Migros) dynamique. Deux mouvements qui disposent d'un acquis précieux : un potentiel de force et de confiance. Mais trouveront-ils leur deuxième souffle ? C'est à cette question que répondent MM. Tille et Suter.

Il faut former des hommes, dit l'un; il faut assurer les possibilités d'autofinancement, dit l'autre. Deux préoccupations apparemment divergentes.

Complémentaires

En réalité, la préparation des responsables syndicalistes et la recherche de capitaux par les coopératives se recoupent. Le secteur coopératif, qui ne comprend pas seulement la distribution des marchandises, mais qui englobe, qui devrait englober une part importante du marché du logement, ne trouvera pas de moyens de financement sans pouvoir disposer de quelques-uns des milliards que représente l'épargne des ouvriers et des employés. Cette épargne est aujourd'hui constituée par les fonds des sociétés ou des assurances capitalistes; désormais elle devrait être élargie encore par un droit réservé aux ouvriers et aux employés sur la plus-value des entreprises, dont seuls bénéficient jusqu'ici les actionnaires. C'est là tout le problème de l'épargne négociée, qui figure au premier plan de l'actualité syndicale dans presque tous les pays européens. Il y a deux ans déjà que nous avons abordé cette question dans « Domaine public »; les premiers en Suisse, croyons-nous. Nous allons avoir l'occasion de revenir avec insistance sur ce sujet.

Or si un fonds d'investissement syndical permettait de réorienter l'épargne sur des secteurs d'intérêt collectif, sa gestion exigerait aussi la collaboration d'économistes et de techniciens et de militants qui seraient les interlocuteurs des technocrates engagés par le capitalisme. La recherche des hommes et des capitaux sont deux préoccupations concordantes.

Sur le terrain adverse

Le grand capitalisme suisse est lié aux industries d'exportation. Si les syndicats et les mouvements coopératifs interviennent plus activement dans le marché intérieur pour limiter les faux frais nationaux et pour animer des entreprises collectives, on pourrait croire que nos grands bourgeois d'affaires n'y trouveraient pas ombrage. N'ont-ils pas objectivement intérêt à ce que le coût de la vie soit le plus bas possible en Suisse ? La capacité concurrentielle des industries ne s'en trouverait-elle pas renforcée sur les marchés mondiaux ?

En réalité, le capitalisme suisse défend avec acharnement aussi les privilèges internes. Il sait que la richesse ne s'acquiert pas seulement par le fait que l'on dispose de gros revenus, mais surtout par la plus-value de la fortune. Les placements immobiliers, notamment dans la construction de logements, et les placements mobiliers sont à long terme les moyens les plus efficaces d'assurer cette plus-value.

Si le mouvement coopératif trouvait le deuxième souffle qui lui permet d'assurer une large collectivisation du secteur du commerce et du logement, si le mouvement syndical trouvait le deuxième souffle qui lui permet d'obtenir pour les travailleurs, sous des formes diverses, un droit de participation à l'enrichissement des entreprises, le capitalisme suisse serait touché non pas dans son cœur; il continuerait à produire et à exporter; mais dans quelques-uns de ses droits exclusifs à l'enrichissement. L'enjeu dépasse la portée des réformes économiques auxquelles peut songer le Parlement dans le cadre d'une législature.